

MAIRIE DE RUFFEC
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de
L'ARTICLE L 2122 -22
Du Code Général des Collectivités Territoriales**

**APPROBATION DE L'AVENANT N°3 AU LOT N° 1 DEMOLITION GROS ŒUVRE DU MARCHÉ PUBLIC
N°MP22-01 REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC EN ESPACE DE CO-WORKING**

Le Maire de RUFFEC,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
Vu la délibération n°2020_10_06_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit,
Vu la délibération n°2022_06_02 en date du 27 juin 2022 approuvant le lancement du marché public de travaux pour la réhabilitation de l'ancien tribunal en espace de co-working,
Vu l'arrêté du Maire n°077_MP_22 en date du 16 novembre 2022 approuvant le marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,
Vu l'arrêté du Maire n°022_MP_23 en date du 27 avril 2023 approuvant l'avenant n°1 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,
Vu l'arrêté du Maire n°032_MP_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°2 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,
Vu la proposition d'avenant n°3 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Considérant la nécessité de préciser que l'acte d'engagement pour le lot n° 1 Démolition – Gros Œuvre correspond à l'offre de base uniquement ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Approuve les termes de l'avenant n°3 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working, tel qu'annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Fait à Ruffec, le 24 mai 2023
Le Maire

Thierry BASTIER





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 3

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC
Thierry BASTIER
Place d'Armes – 16700 RUFFEC
Tél. : 05 45 31 01 75
Anne.Jeger@mairie-ruffec16.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Entreprise LEONARD BATIMENT SAS
60 Rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME Cédex
Tél. : 05 45 61 32 32

Lot 1 – Démolition – Gros Œuvre

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ **Date de la notification du marché public :** 15 décembre 2022

■ **Durée d'exécution du marché public :** 9 mois

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA :20%
- Montant HT :161 589,88€
- Montant TTC :193 907,86

- Avenant n°1 :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 6 878,86 €
 - Montant TTC : 8 254,63€

- Nouveau montant du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 168 468,74 €
 - Montant TTC : 202 162,49 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :
(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'article 1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le marché régi par le présent document est un **marché de travaux** pour la réalisation de la prestation suivante : **Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espaces de co-working.**

Cet acte d'engagement correspond au lot n°1 de la procédure de passation du marché public.

Cet acte d'engagement correspond à l'offre de base uniquement

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas NESHINE Directeur	Angoulême 12/05/23	 LEONARD BATIMENT 80, rue du Capitaine Favre - BP 1146 16004 ANGOULEME CEDEX Tél. 05 45 61 32 32 100 ANGOULEME B 308 740 857

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

EXE10 – Avenant N°3
Lot 1

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal
de Ruffec en espace de Co-working

Avis de réception en préfecture
016-211602926-20230601-033_MP_23-CC
Date de réception préfecture : 01/06/2023